

Voici les tarifs et règles d'utilisation de la cour de tennis, valables depuis le 1^{er} janvier 2024:

La régie du tennis sera confiée à Sandrine TILLY, au multiservice.

Le tarif pour un abonnement valable 1 an à compter de la date de paiement sera de 20€ par joueur. Il sera délivré une carte nominative et non cessible à chaque adhérent.

Le tarif pour les joueurs occasionnels sera de 5€ par ½ journée par personne.

La gestion de la clé et du planning hebdomadaire sera assurée par le régisseur. Chaque joueur pourra retirer la clé et la remettre dans une boîte à clés sécurisée par cadenas au Multiservices ; le code sera modifié chaque mois.

L'utilisation du terrain multisports entraîne l'acceptation du règlement disponible auprès du régisseur et en mairie et oblige au respect des lieux et du matériel.